

Emploi et immigration dans Charlevoix

Une table ronde pertinente pour un enjeu important

CHARLEVOIX, 22 avril 2021 – Ce matin, la Chambre de commerce de Charlevoix tenait une table ronde virtuelle afin de permettre des échanges entre des employeurs de la région sur les enjeux entourant l'embauche d'immigrants. Dans un contexte où le manque de main d'œuvre est criant et les travailleurs de plus en plus difficiles à recruter, plusieurs entrepreneurs se tournent vers l'immigration. Si certains y voient des coûts importants et des maux de tête en vue... d'autres prouvent que le processus peut être gratuit, facile et enrichissant!

Les panélistes - Jonathan Galarneau de Repère boréal, Frédérique Tremblay d'Océan, Éric Desgagnés de Cidrerie et Vergers Pedneault, Mélanie Simard de Produits forestiers Résolu et Paul-Philippe Nadeau du Castel de la Mer - ont partagé leurs expériences, leurs trucs et leurs conseils pour l'accueil d'employés immigrants. Vingt-cinq participants ont pu profiter de cet échange.

Un emploi en sol québécois

Cette table ronde était réalisée dans le cadre du programme de la Fédération des chambres de commerce du Québec [Un emploi en sol québécois](#), une initiative à laquelle participe la Chambre de commerce de Charlevoix depuis 2019. Les entreprises sont incitées à s'inscrire sur la plateforme virtuelle de pairage : en y inscrivant leurs postes à combler, elles reçoivent les candidatures de travailleurs qualifiés, ayant déjà obtenu l'autorisation de travailler légalement au Québec, s'exprimant dans un français fonctionnel et désireux de venir s'installer en région.

Des ressources dans la région

On trouve dans Charlevoix des ressources pour faciliter l'attractivité, l'intégration et la rétention des travailleurs arrivés de l'extérieur de la région. La démarche concertée de [Vise Charlevoix](#) est toujours active pour faire connaître la région au-delà de ses frontières et inciter des Québécois à viser Charlevoix pour vivre, se réaliser et s'amuser. Pour faciliter l'intégration, les agents du [Service d'accueil des nouveaux arrivants](#) et de [Place aux Jeunes Charlevoix](#) sont là pour aider les employeurs et les employés dans leur apprentissage de la culture québécoise et leur intégration dans la société charlevoisienne.

La Chambre de commerce a évidemment ses propres ressources pour soutenir les entreprises dans leur recrutement. Le programme [Se réaliser en Charlevoix](#) accompagne les employeurs dans l'embauche de jeunes travailleurs de 30 ans et moins présentant des obstacles à l'embauche (l'installation dans une nouvelle région peut effectivement être un obstacle). Ce programme offre aussi un financement pouvant atteindre 50% du salaire pendant 20 semaines.

-30-

Source et informations : Johanne Côté, directrice générale
 La Chambre de commerce de Charlevoix
 B : 418 760-8648, poste 303 C : 418 435-1603